



L'école de Blanquer : contrôles, inégalités, sélections et injonctions

À l'école des médias, le ministre de l'Éducation nationale est le premier de la classe. Rentrée oblige, mercredi 29 août, il a organisé sa conférence de presse : « Ensemble pour l'École de la confiance ». En saturant l'espace médiatique par ses annonces, en entretenant d'inutiles polémiques et sous couvert d'une approche scientifique grossièrement instrumentalisée, Jean-Michel Blanquer déploie une authentique offensive idéologique contre l'égalité à l'école, les conditions de travail et les pédagogies émancipatrices (1).

Les mesures pour cette rentrée 2018 se résument à « décoder, évaluer, sélectionner ». De la Maternelle - un chantier est annoncé pour « clarifier » les programmes et imposer des « repères annuels de progression » - à l'Université, le ministre veut développer une véritable culture de l'évaluation.

Les classes de CP, les CP à 12 élèves en REP et REP+ subiront deux évaluations, une fin septembre, une autre en février-mars 2019. Un bilan d'entrée en CE1 sera organisé en lecture, écriture et numération à l'automne.

Entre le 1er et le 19 octobre, ce sera au tour des élèves de 6è. Une plate-forme en ligne vérifiera les compétences acquises en français et en maths.

Mi-septembre, les élèves de Seconde générale, professionnelle et technique se verront aussi proposer deux séquences de 50 minutes en français et une en maths via une autre plate-forme numérique.

Mesurer, contrôler, il s'agit bien de soumettre élèves et enseignants à une culture du résultat. La loi votée le 1er août par l'Assemblée Nationale portant sur la réforme de la formation professionnelle et l'apprentissage (2), la loi ORE, Parcoursup (3), la réforme du bac, le projet de lycée « modulaire » (4) donnent une cohérence à la multiplication de ces injonctions.

Une école contre le peuple, pour les élites.

A la presse encore, le premier ministre a annoncé la suppression de 4500 postes dans la Fonction publique l'an prochain. Blanquer envisage une réforme de la formation initiale pour 2019, une économie possible de 25.000 postes dans l'Éducation nationale. Ajoutés aux 166.000 postes de « contrats aidés » qui seront encore supprimés, l'école publique est aussi « prioritaire » pour faire des économies.

La liberté pédagogique est remise en question par le ministre, relayé sur le terrain par l'association « Agir pour l'école », qui tente d'imposer des méthodes de lecture et la culture de l'évaluation. Des associations et des syndicats se sont réunis cet été et ont écrit un communiqué unitaire (5) pour soutenir toutes celles et ceux qui ne se plieront pas aux injonctions ministérielles. .

Car, nos priorités ne sont pas celles de Blanquer. L'émancipation par le savoir ne se mesure pas par des compétences à atteindre, des hiérarchies, des sélections.

Ses méthodes conservatrices autoritaires et inégalitaires doivent être combattues. En cette rentrée ce sera, à nouveau, la tâche de toutes celles et ceux qui défendent un service public d'enseignement égalitaire et coopératif.

CNT-FTE, 3 septembre 2018

(1) A lire sur <http://www.cnt-f.org/fte/>, notre mensuel électronique Classes-En-Lutte n°189, juin 2018, la motion de congrès : « L'école de Blanquer : contrôle, inégalités, sélection et soumission au programme »

(2) A lire, le six pages : « Lycée professionnel : danger de mort » sur les sites de la CNT.

(3) Loi ORE, Parcoursup / les luttes du printemps 2018. Textes et analyses à lire sur le site de la CNT-FTE.

(4) Réforme du lycée général : le lycée modulaire. Analyse à lire dans le Classes-En-Lutte à paraître en septembre.

(5) *Pouvoir dire non*. A lire sur le site de la CNT-FTE